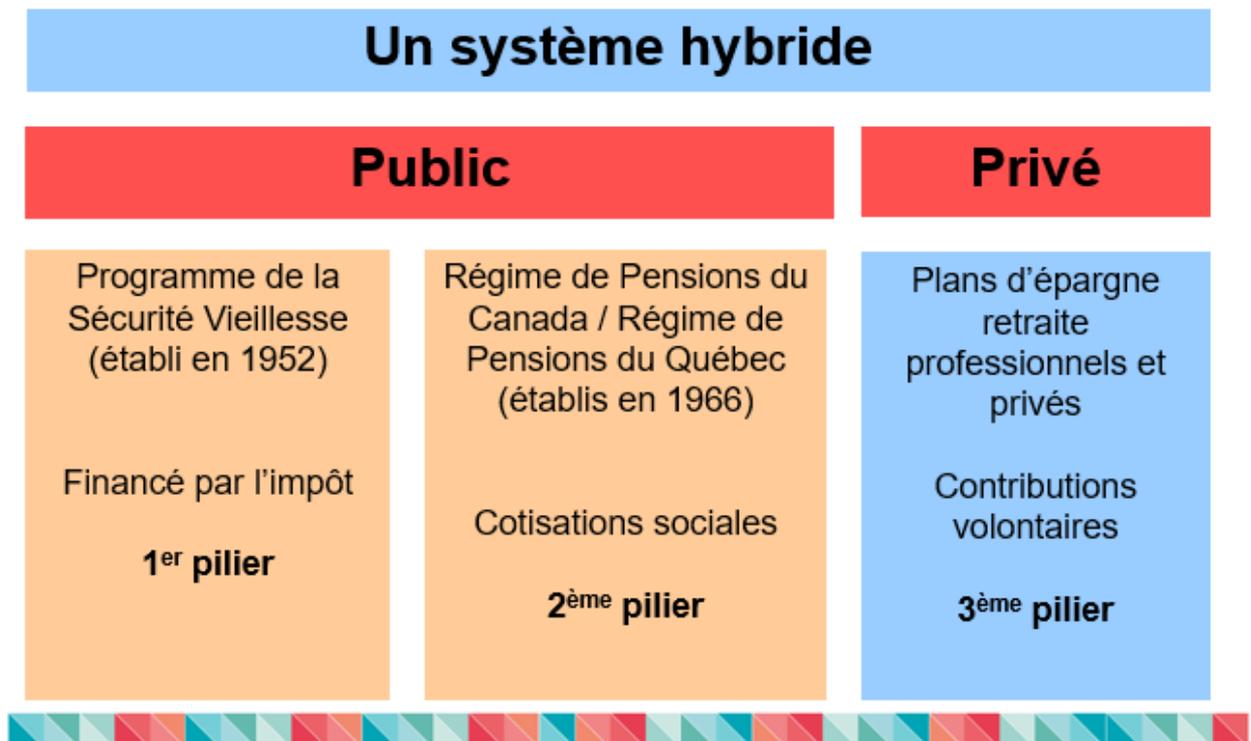


ANNEXES

Annexe 1 : fonctionnement du système de retraites canadien (*Ministère de l'Emploi et du Développement Social, 2021*)

Le système de retraites canadien

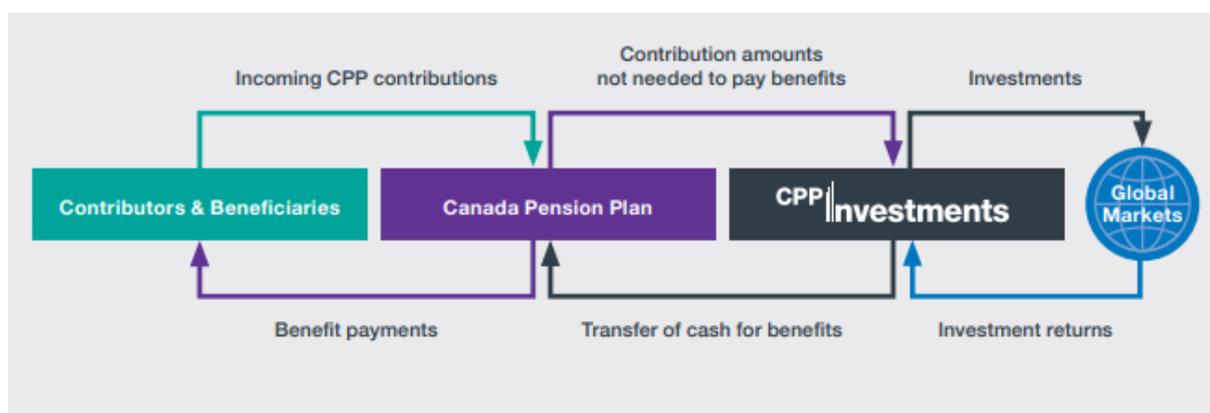


Annexe 2 : fonctionnement du Canada Pension Plan Investment Board

Le *Canada Pension Plan Investment Board* (CPPIB) est une société de la Couronne créée en 1997 et responsable de la gestion et de l'investissement des cotisations collectées par le Régime de Pensions du Canada (RPC). Il s'agit d'un des plus grands fonds de pension sous gestion publique du monde, bien que la spécificité de son mandat ainsi que son alimentation par des cotisations sociales – et non par des fonds publics – n'en fasse pas exactement un fonds souverain. En 2021, le montant d'actifs sous gestion du CPPIB était estimé à plus de 500 Md CAD (335 Md €). Le dernier rapport annuel publié par le CPPIB rappelait que dans le plan financier établi au moment de sa création, le fonds ne devait dépasser 500 Md CAD avant 2028, soulignant la croissance rapide du fonds au cours des vingt dernières années.

Le fonctionnement du Régime de Pensions du Canada étant régi par un système de répartition (financement direct des pensions par les cotisations des actifs), le CPPIB investit la fraction excédentaire des cotisations par rapport aux pensions versées à chaque période. En effet, le rapport actuariel du Bureau du Surintendant des Institutions financière (BSIF) pour l'année 2018 – dernier rapport à date – soulignait que les cotisations avaient rapporté 52 Md CAD (34,8 Md €), pour 14,5 millions de contributeurs, tandis que les pensions versées (5,6 millions de bénéficiaires) ne représentaient que 49 Md CAD (32,8 Md €).

Fonctionnement du CPPIB (*Rapport Annuel 2021*)



La moitié des actifs du CPPIB sont investis en Amérique du nord (260 Md CAD/174 Md €), tandis que l'Asie (120 Md CAD/80 Md €) et l'Europe (77 Md CAD/52 Md €) occupent respectivement la deuxième et la troisième place en termes de répartition géographique des actifs. Par ailleurs, la typologie des actifs du CPPIB (mars 2021) est la suivante :

- Prise de participation dans des entreprises publiques : 29,2%
- Prise de participation dans des entreprises privées : 26,7%
- Actifs tangibles (immobilier, infrastructures) : 21%
- Obligations souveraines : 19,4%
- Crédit : 13,5%

Grâce à sa large surface financière et à sa stratégie de diversification, le CPPIB bénéficie d'un taux de rentabilité particulièrement élevé : en 2020, son revenu net était de 84 Md CAD (56,3 Md €), représentant un taux de rentabilité (*revenu net/montant global d'actifs*) de 20,4%. Dans son Rapport 2021, le fonds précisait que son taux de rentabilité net à 10 ans était quant à lui estimé à 10,8%. Cette rentabilité élevée soutient une croissance régulière du CPPIB, dont le montant global d'actifs devrait atteindre 3 000 Md CAD (2 000 Md €) d'ici 2050. D'ici là, le fonds entend poursuivre sa stratégie de diversification géographique et sectorielle, en mettant l'accent sur les marchés à fort potentiel (numérique, énergies renouvelables) et sur les marchés émergents.

Bien que ne disposant pas d'un bureau en France (les investissements européens étant gérés depuis Londres), CPPIB s'est récemment engagé dans plusieurs projets d'envergure sur le territoire français, notamment :

- Un investissement de 185 M € (mai 2021) avec Acofi Gestion pour des projets immobiliers en France
- Une participation à un consortium pour le rachat (juillet 2020) de l'entreprise française Galileo Education (montant total 2,5 Md€)
- Un investissement (mai 2020) de 200 M€ dans les projets d'éolien offshore menés par EDF (Saint-Nazaires, Fécamp et Courcelles-sur-Mer)
- La création d'une *joint-venture* (février 2019) avec la Caisse fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) avec une mise initiale de 387 M € pour financer des projets immobiliers dans le Grand Paris.

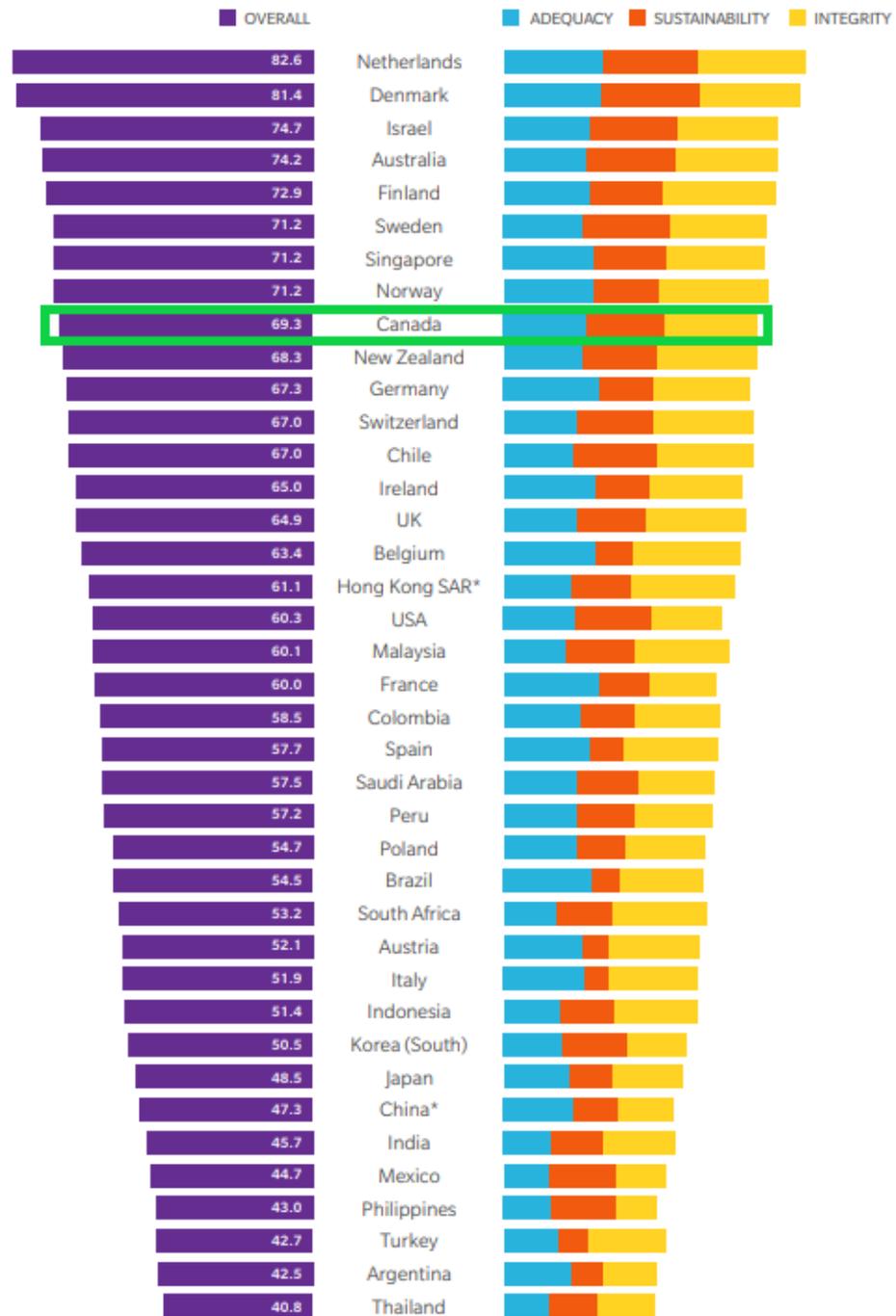
Annexe 3 : Bilan du dernier rapport actuariel sur le RPC (2018)

Principales observations du 30^e rapport actuariel du RPC

	RPC de base	RPC supplémentaire
Cotisations	<ul style="list-style-type: none"> Taux de cotisation prévu par la loi de 9,9 % pour les années 2019 et subséquentes. 	<ul style="list-style-type: none"> Premier et deuxième taux de cotisation supplémentaires prévus par la loi de 2,0 % à compter de 2023 et de 8,0 % à compter de 2024, respectivement.
	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que le nombre de cotisants au RPC va augmenter de 14,5 millions en 2019 à 18,4 millions en 2050. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que les cotisations vont passer de 52 milliards de dollars en 2019 à 165 milliards de dollars en 2050. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que les cotisations vont passer de 1,6 milliard de dollars en 2019 à 43 milliards de dollars en 2050.
	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que les cotisations vont excéder les dépenses jusqu'en 2021 inclusivement. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que les cotisations vont excéder les dépenses jusqu'en 2057 inclusivement.
Dépenses	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que le nombre de bénéficiaires de retraite va passer de 5,6 millions en 2019 à 9,9 millions en 2050. Il est prévu que les dépenses totales vont passer de 49 milliards de dollar en 2019 à 188 milliards de dollars en 2050. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que le nombre de bénéficiaires de retraite va passer de 0,2 million en 2019 à 8,9 millions en 2050. Il est prévu que les dépenses totales vont passer de 0,1 milliard de dollar en 2019 à 28 milliards dollars en 2050.
Actifs	<ul style="list-style-type: none"> L'actif total devrait passer de 372 milliards de dollars à la fin de 2018 à 688 milliards de dollars en 2030 et à 1,7 billion de dollars en 2050. En 2050, il est prévu que les revenus de placement vont représenter 37 % des revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> L'actif total devrait passer de 0 milliard de dollars à la fin de 2018 à 191 milliards de dollars en 2030 et à 1,3 billion de dollars en 2050. En 2050, il est prévu que les revenus de placement vont représenter 61 % des revenus.
Taux de cotisation minimaux qui permettent de maintenir le RPC	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de cotisation minimal est de 9,75 % des gains cotisables pour les années 2022 à 2033 et de 9,72 % à compter de 2034. 	<ul style="list-style-type: none"> Le premier taux de cotisation minimal supplémentaire qui s'applique aux premiers gains cotisables supplémentaires est de 1,49 % en 2022 et de 1,98 % à compter de 2023. Le deuxième taux de cotisation minimal supplémentaire qui s'applique aux deuxièmes gains cotisables supplémentaires est de 7,92 % à compter de 2024.
	<ul style="list-style-type: none"> Les taux respectifs de cotisation prévus par la loi sont plus élevés que les taux de cotisation minimaux requis pour maintenir le Régime, et par conséquent, ils sont suffisants pour financer le RPC de base et supplémentaire à long terme. 	

Annexe 4 : classement de l'indice Mercer-CFA Institute en 2020

2020 Results



2020 - 1st place results



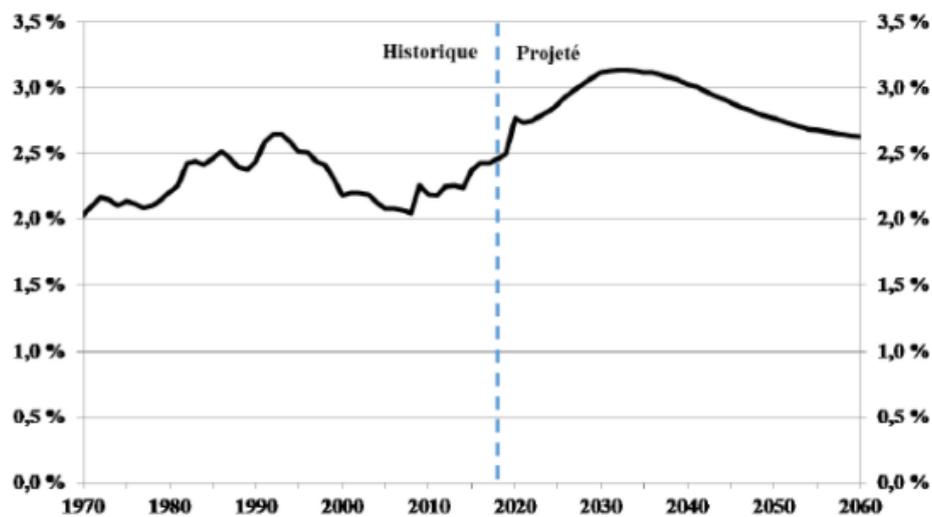
Annexe 5 : projections démographiques pour le Canada d'ici 2060 (Rapport actuariel BSIF, 2020)

**Tableau 2 Population du Canada
(en milliers)**

Année	Total	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Ratio des 20 à 64 ans aux 65 ans et plus	Qui atteint 65 ans
2019	37 499	8 115	22 780	6 604	3,4	457
2020	37 899	8 144	22 892	6 862	3,3	475
2021	38 259	8 175	22 961	7 122	3,2	482
2022	38 621	8 226	23 005	7 390	3,1	496
2023	38 986	8 292	23 031	7 663	3,0	507
2024	39 351	8 361	23 054	7 937	2,9	513
2025	39 717	8 437	23 065	8 215	2,8	525
2030	41 502	8 726	23 248	9 528	2,4	523
2035	43 108	8 957	23 828	10 323	2,3	475
2040	44 512	9 157	24 520	10 836	2,3	471
2045	45 769	9 265	25 258	11 245	2,2	511
2050	46 948	9 357	25 864	11 727	2,2	554
2055	48 124	9 534	26 308	12 282	2,1	604
2060	49 362	9 790	26 585	12 988	2,0	623

Annexe 6 : projections de dépenses liées aux retraites d'ici 2060 (Rapport actuariel BSIF, 2020)

Graphique 2 - Dépenses en proportion du PIB

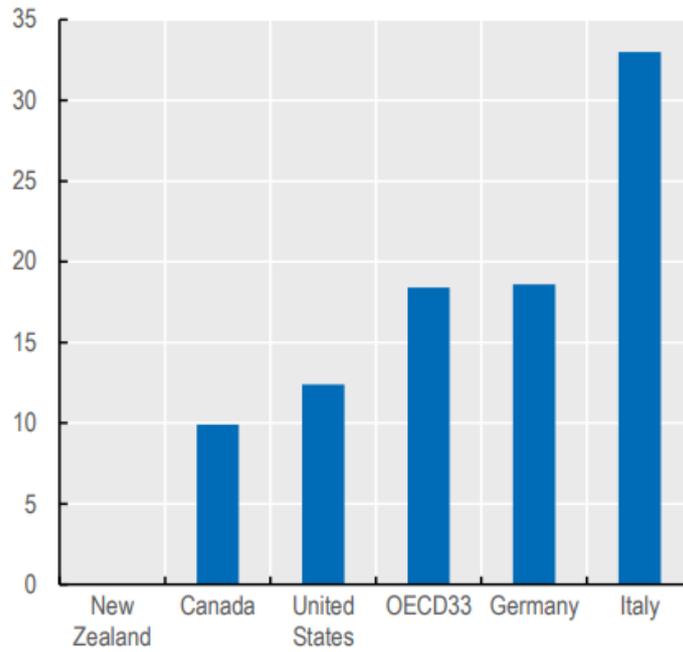


Annexe 7 : projections de dépenses liées aux retraites d'ici 2060 – détails (Rapport actuariel BSIF, 2020)

Tableau 10 Dépenses en pourcentage du PIB
(projections)

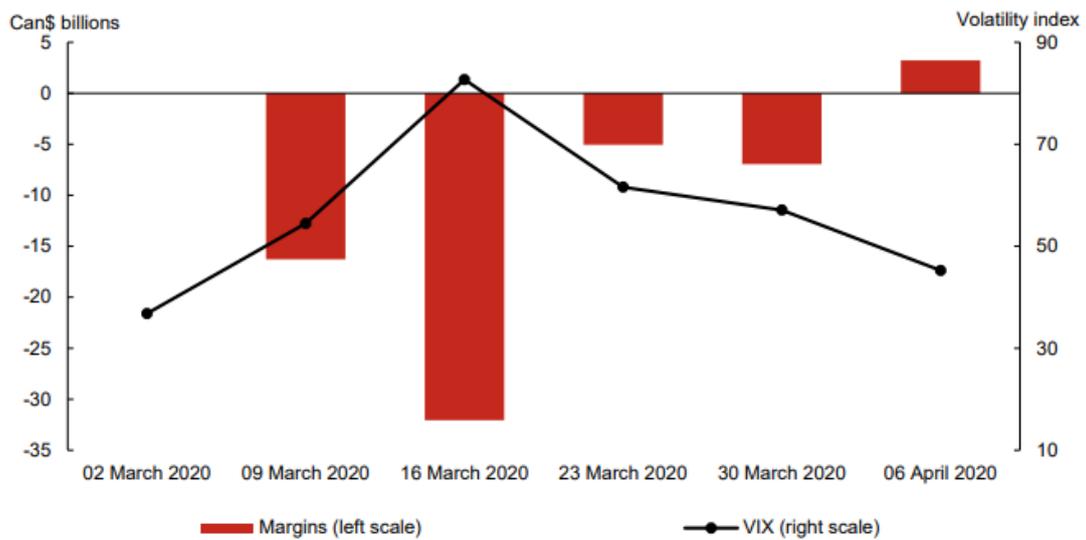
Année	Produit intérieur brut (milliards \$)	Dépenses en % du produit intérieur brut ¹				
		SV	SRG	Allocation	Frais d'administration	Total
2019	2 304	1,91	0,56	0,02	0,01	2,50
2020	2 193	2,11	0,62	0,03	0,01	2,77
2021	2 357	2,07	0,62	0,03	0,01	2,74
2022	2 486	2,08	0,63	0,03	0,01	2,75
2023	2 587	2,11	0,64	0,03	0,01	2,79
2024	2 700	2,14	0,65	0,03	0,01	2,83
2025	2 794	2,18	0,66	0,03	0,01	2,88
2026	2 890	2,23	0,67	0,03	0,01	2,94
2027	2 990	2,27	0,68	0,03	0,01	2,99
2028	3 094	2,31	0,69	0,03	0,01	3,04
2029	3 201	2,34	0,70	0,03	0,01	3,08
2030	3 312	2,37	0,71	0,03	0,01	3,12
2031	3 429	2,38	0,71	0,03	0,01	3,13
2032	3 552	2,39	0,71	0,02	0,01	3,14
2033	3 679	2,39	0,71	0,02	0,01	3,14
2034	3 812	2,39	0,71	0,02	0,01	3,13
2035	3 950	2,39	0,70	0,02	0,01	3,12
2036	4 087	2,39	0,70	0,02	0,01	3,12
2037	4 231	2,38	0,69	0,02	0,01	3,10
2038	4 382	2,36	0,69	0,02	0,01	3,08
2039	4 539	2,35	0,68	0,02	0,01	3,06
2040	4 700	2,33	0,67	0,02	0,01	3,03
2041	4 869	2,32	0,66	0,02	0,01	3,01
2042	5 044	2,30	0,65	0,02	0,01	2,98
2043	5 227	2,28	0,64	0,02	0,01	2,95
2044	5 416	2,26	0,63	0,02	0,01	2,92
2045	5 610	2,24	0,62	0,02	0,01	2,89
2046	5 809	2,23	0,61	0,02	0,01	2,86
2047	6 016	2,21	0,60	0,02	0,01	2,84
2048	6 228	2,20	0,59	0,02	0,01	2,81
2049	6 445	2,18	0,58	0,02	0,01	2,79
2050	6 667	2,17	0,57	0,02	0,01	2,77
2055	7 870	2,13	0,53	0,02	0,01	2,68
2060	9 255	2,11	0,49	0,01	0,01	2,63

Annexe 8 : taux de cotisation obligatoire au Canada et dans l'OCDE (2019, OCDE)



Source: Table 8.1, Pensions at a Glance 2019

Annexe 9 : évolution des liquidités des fonds de pension au début de la pandémie (Banque du Canada, 2021)

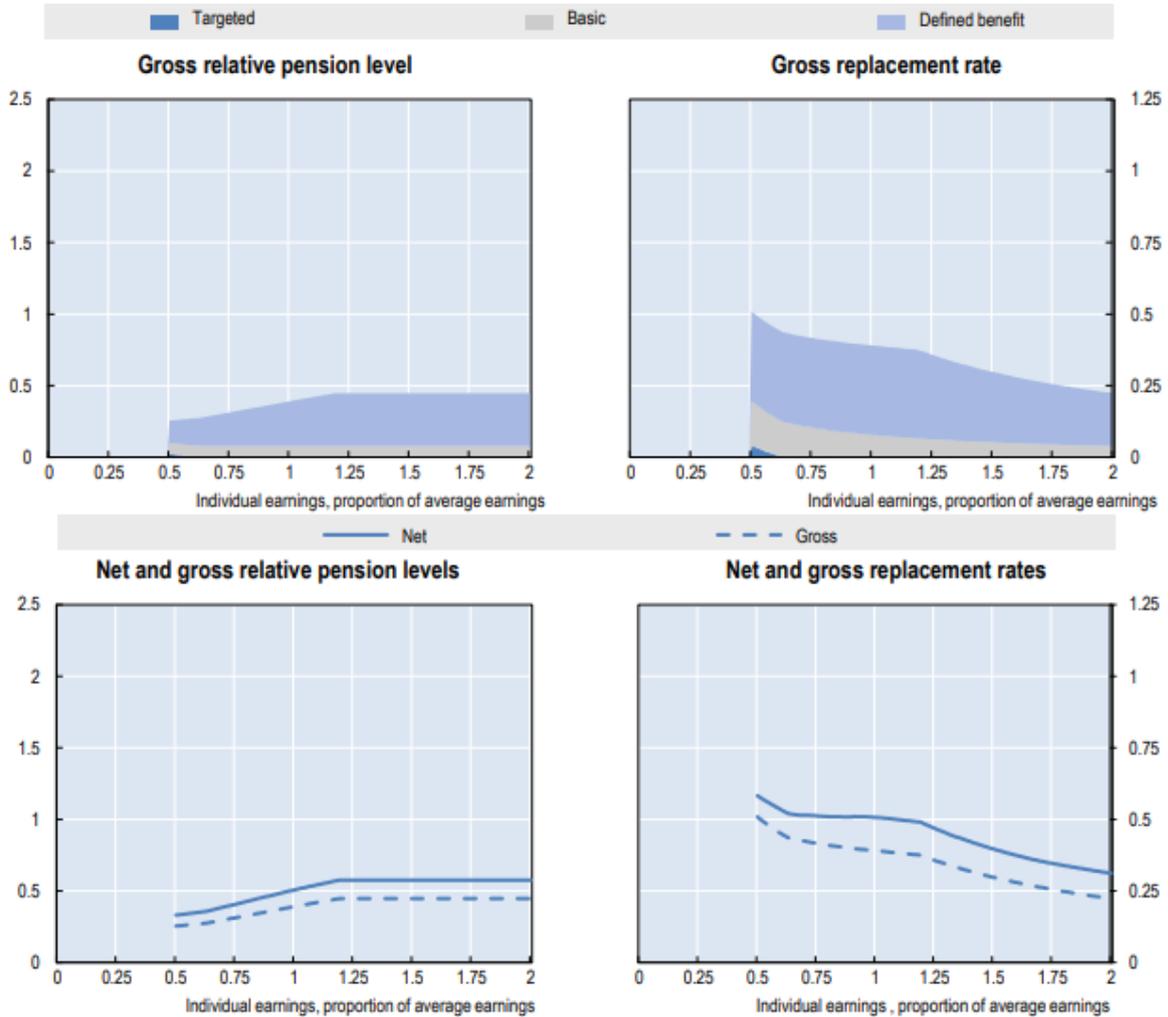


Sources: Big Eight proprietary data and Bloomberg Finance L.P.

Last observation: April 6, 2020

Annexe 10 : évolution du système de retraites canadien (prévisions OCDE ; 2019)

Pension modelling results: Canada in 2061 retirement at age 65



Men <i>Women (where different)</i>	Individual earnings, multiple of average					
	0.5	0.75	1	1.5	2	3
Gross relative pension level (% average gross earnings)	25.4	31.2	39.0	44.6	44.6	44.6
Net relative pension level (% net average earnings)	33.1	40.6	50.7	57.5	57.5	57.5
Gross replacement rate (% individual gross earnings)	50.9	41.6	39.0	29.8	22.3	14.9
Net replacement rate (% individual net earnings)	58.3	51.2	50.7	39.7	31.2	22.4
Gross pension wealth (multiple of individual gross earnings)	9.6	7.8	7.3	5.6	4.2	2.8
Net pension wealth (multiple of individual net earnings)	10.9	9.6	9.5	7.4	5.9	4.2